

Ecrit par le 22 juillet 2024

## Sarrians : un trophée d'or de l'innovation pour Vitipep's



**Le Jury d'experts des Trophées de l'innovation Vinitech-Sifel 2020 vient de décerner la médaille d'or à la marque collective [Vitipep's](#) qui propose les premiers plants de vigne garantis et contrôlés d'origine 100 % française.**

Fondée à Sarrians et fédérant plus de 300 professionnels de la pépinière viticole en France, Vitipep's atteste que les greffons et les porte-greffes sont intégralement issus de vignes mères françaises et que le greffage a eu lieu en France. Elle garantit que le matériel de base est de marque ENTAV-INRA. Le respect du cahier des charges par les adhérents à la marque fait l'objet d'un contrôle annuel réalisé par un organisme indépendant. Un système de traçabilité autonome a été créé pour garantir la distinction des lots chez les pépiniéristes.

Par ailleurs, des formations sont mises en place pour les adhérents à la marque concernant

Ecrit par le 22 juillet 2024

l'identification variétale et la gestion des maladies dans le cadre de l'Académie du plant. Cette démarche collective a pour objectif de garantir un haut niveau de qualité des plants, un haut niveau de technicité des pépiniéristes et un engagement vis-à-vis des viticulteurs. La volonté de travailler collectivement, de viser l'excellence du process et des résultats, le tout en favorisant la technicité des opérateurs a été soulignée par les experts du jury.

---

## **Carpentras : Jacqueline Bouyac à la rencontre des maires de la Cove**

Ecrit par le 22 juillet 2024



Conformément aux engagements qu'elle a formulés lors de son élection en juillet dernier, Jacqueline Bouyac, présidente de la [Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove), vient d'entamer des visites dans les communes pour aller à la rencontre des maires et des élus de l'intercommunalité. Annonçant vouloir faire de la proximité une priorité, ces rencontres vont être l'occasion d'échanger sur les synergies à développer entre la Communauté d'agglomération et les communes et de conforter la place centrale des communes et des élus au sein de la Cove. Jacqueline Bouyac s'est déjà rendue à Sarrians, Suzette, La Roque-sur-Pernes, Vacqueyras, Le Beaucet, Le Barroux, Malaucène et La Roque-Alric.



Ecrit par le 22 juillet 2024

## **Etat de catastrophe naturelle reconnu pour Méthamis, Saint-Martin-de-Castillon, Monieux, Visan, Sarriens, Le Pontet : un délai très court pour faire sa déclaration**



**L'état de catastrophe naturelle vient d'être reconnu pour plusieurs communes du département. La Préfecture du Vaucluse rappelle que les personnes sinistrées ont seulement jusqu'au 7 août pour faire leur déclaration.**

Au titre des inondations et des coulées de boue survenues dans le département le 29 mai dernier, l'arrêté

Ecrit par le 22 juillet 2024

interministériel du 6 juillet 2020, publié au journal officiel ce jour, 29 juillet 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle la commune de Méthamis.

Au titre de la sécheresse et réhydratation des sols 2019, l'arrêté interministériel du 7 juillet 2020, publié au journal officiel ce jour, 29 juillet 2020, a reconnu comme étant en état de catastrophe naturelle les communes du Pontet, Saint-Martin-de-Castillon, Monieux, Visan et Sarrians.

La Préfecture de Vaucluse souligne : « Les personnes sinistrées disposent d'un délai de 10 jours au maximum à compter de la publication de l'arrêté au journal officiel, soit le 7 août 2020, pour déclarer les dégâts subis auprès de leur compagnie d'assurance. »

**Les arrêtés sont consultables en ligne sur le site [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)**

---

## **Des travaux de réparation du pont sur la Salette à Aubignan**

Dans le cadre de sa politique d'entretien des ouvrages d'art, le Conseil départemental de Vaucluse réalise, depuis le lundi 25 mai, des travaux de réparation du pont sur la Salette située sur la RD 55 (route de Sarrians) à Aubignan. D'une durée d'environ trois semaines, les travaux vont porter sur la réfection de l'étanchéité, le renouvellement de la couche de roulement, des bordures de trottoir et des garde-corps. Compte tenu de la faible largeur de la voie, la RD 55 comprise entre Sarrians et Aubignan sera interdite à la circulation, seuls les accès pour les riverains seront maintenus. Un chantier dont le coût s'élève à 80 000 €, entièrement financé par le Département de Vaucluse.

---

## **Dès lundi 11 mai, le Point information jeunesse (Pij) et l'Espace numérique de**

Ecrit par le 22 juillet 2024

## Sarrians accueilleront le public.



Dès lundi 11 mai, le Point information jeunesse (Pij) et l'Espace numérique de la commune de Sarrians accueilleront le public. En effet, pendant la période de confinement, Guillaume Rayne, responsable du Pij a maintenu une partie des missions auprès du public habituel via le télétravail. Anne-Marie Bardet maire de la commune, accompagnée de Sandra Garcia élue à la Jeunesse, Eric Liadouze, responsable du pôle Jeunesse et Guillaume Rayne se sont rendus dans les locaux du Pij pour définir les conditions d'ouverture de l'accueil, mettant en place le sens de circulation du public, organiser l'agencement de l'espace, notamment avec la matérialisation des mesures de distanciation, le respect des gestes barrières. Deux personnes pourront être simultanément reçues dans l'espace d'accueil et masques et gel hydroalcoolique seront mis à disposition. Enfin, les mobiliers et matériels : ordinateurs, tablettes...seront systématiquement nettoyés derrière chaque usager.



Ecrit par le 22 juillet 2024

## **Les modalités pratiques**

Les rendez-vous individuels seront être pris par téléphone ou par mail auprès de Guillaume au 07 77 00 87 33 ; Lois au 06 07 95 8921 et sur [pj-sarrians@hotmail.fr](mailto:pj-sarrians@hotmail.fr). Les lundis de 14h à 17h, mardi de 14h à 16h, mercredi 9h à 12h et de 14h à 17h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi 9h à 12h.

## **L'objet des rendez-vous**

L'objet des rendez-vous doit porter en priorité sur les informations relatives à l'emploi, dans le cadre de la Convention signée entre le Pôle emploi de Carpentras et la Commune, les démarches administratives dans le cadre de la dématérialisation numérique ; déclaration des impôts, carte Grise, CAF (Caisse d'allocation familiale), MSA (Mutuelle sociale agricole) ...

## **En revanche**

Les ateliers d'initiation au numérique ainsi que les interventions dans les écoles ne reprendront probablement qu'en septembre.